



réseau d'action culturelle  
des établissements agricoles publics  
région pays de la Loire

## Projet d'Animation et de Développement Culturel (PADC) Réseau art'ur Pays de La Loire

### Avenant PADC art'ur 2019-2020

Cette année scolaire les objectifs principaux de ce PADC art'ur sont:

- **Permettre** de réinterroger le fonctionnement du réseau au regard:
  - des axes du récent PADC 2018-2022 projet culturel artistique et socio-culturel.
  - du récent PREA 2018-2022
  - de sa communication : notre présence sur les sites internet des établissements, la diffusion art'urweb#6, ADC, [esc@le](mailto:esc@le),
- poursuivre les démarches et co-construire des actions vers les apprenants permettant de donner plus de lisibilité à triptyque « art'ur- Local (EPL/territoire de proximité) – Régional... (rencontre Alesas...)
  - **Assurer la co-écriture (art'ur-ANO-DRAC) l'appel à projet de la nouvelle thématique Voix Tracées 2019-2022** et la formation correspondante.
  - **Poursuivre** le travail sur les relations jeunes – Numérique et Médias
  - **Interroger** la place faite aux jeunes dans la co-écriture de nos projets culturels et socio- culturels
  - **Mettre en place** avec les jeunes des Alesas la **rencontre régionale des ALESAs avril 2020**
- **Conforter** le partenariat régional en investissant plus encore les dispositifs régionaux liés au programme d'actions éducatives (**AEL** notamment en lien avec ANO cf au partenariat pour la nouvelle thématique):
  - Continuer notre participation au dispositif « lycéens au cinéma »
  - participer aux formations proposées par la région conjointement avec l'EN
  - Participer par l'éducation et la pratique artistique aux actions les « **lycéens au théâtre** », « **les lycéens ont du talent** » « **les lycéens s'exposent** ».... Mais aussi quand cela est cohérent, dans les actions de prévention : luttés contre les discriminations ; pour les valeurs de la république, les actions engagées autour du développement durable, le produire autrement et l'ouverture internationale
  - S'inscrire chaque fois que c'est possible dans les dispositifs « *nouveaux territoires éducatifs et culturels* » 2019-2020 initiés par la région
- **S'inscrire et maintenir** notre présence dans les grandes orientations du PRADT notamment sur les liens *culture et animations des territoires*.
- **Mettre des perspectives au réseau sur 5 ans**
  - Poursuivre avec les membres volontaires du réseau le travail de réflexion en « *chantier* », en appui à la coordination du réseau et se donner les grands axes d'orientation du réseau à 5 ans .
  - Venir en appui aux PADC des établissements lien avec le PREA, les partenaires et les territoires.
  - Imaginer d'autres dynamiques avec d'autres partenaires ( *territoires EPL , DRDJS...*)
  - Renforcer l'action transversale avec les autres réseaux (cf *fiche PREA : esc/eps bi-qualif et BAFA*)

*Les correspondants du réseau art'ur de chaque établissement les enseignants d'ESC sont en mesure de fournir des précisions sur les objectifs et actions -projets du réseau en faveur de l'éducation artistique, culturelle et socio-culturelle auprès des jeunes de l'enseignement agricole public des PDLL.*

- *AEL/PRADT...(dispositifs région)*
- *inventaire des projets des établissements*
- *bilan action régionale 2018-19*
- 

Avenant - PADC ART'UR 2018-2022-

validé le 18 septembre 2019

02 40 94 99 30 – 07 82 22 21 59  
[thierry.cussonneau@educagri.fr](mailto:thierry.cussonneau@educagri.fr)